

LIGNES DIRECTRICES CONCERNANT LA SOUMISSION DES ÉCHANTILLONS : PROGRAMME DE SURVEILLANCE NATIONALE ACCRUE DU SARS-COV-2 ET ÉPREUVES DIAGNOSTIQUES DE SENSIBILITÉ AUX ANTIVIRAUX – DGLNM WINNIPEG

Les recommandations suivantes s'appliquent à la collaboration entre les laboratoires partenaires, provinciaux et territoriaux du Canada et la Direction générale du Laboratoire national de microbiologie (DGLNM) située à Winnipeg, au Canada.

La DGLNM a mis sur pied un programme de surveillance nationale accrue du SARS-CoV-2 qui repose sur deux plates-formes virologiques :

- 1. Programme de surveillance axée sur la caractérisation antigénique du SARS-CoV-2.**
Ce programme compare l'antigénicité des isolats de virus en circulation par rapport aux souches vaccinales actuelles et assure la caractérisation initiale des nouvelles souches en circulation.
- 2. Programme de surveillance de la sensibilité du SARS-CoV-2 aux antiviraux.** Ce programme cerne l'apparition d'une résistance virale aux produits thérapeutiques et contribue à la prévention et à la maîtrise globales des virus SARS-CoV-2.

Veillez vous assurer de remplir le bon formulaire pour votre demande. Cela permet d'éviter toute confusion dans les demandes de tests et de faire en sorte que le délai d'exécution soit le plus court possible.

Les formulaires de demande pour toutes les analyses se rapportant aux virus de la grippe, aux virus respiratoires et aux coronavirus se trouvent sur le site du *Guide des services* :

<https://cnphi.canada.ca/gts/laboratory/1013>

Remplissez le formulaire de demande du programme de surveillance nationale accrue du SARS-CoV-2, accessible sur le site du *Guide des services*, pour la réalisation d'épreuves de caractérisation antigénique et de sensibilité aux antiviraux aux fins de surveillance :

<https://cnphi.canada.ca/gts/laboratory/1013>

- Tous les échantillons seront mis en culture en vue d'une caractérisation antigénique, et une partie d'entre eux feront l'objet d'épreuves de sensibilité aux antiviraux. Ne pas soumettre un formulaire distinct pour chaque plate-forme de surveillance.
- Une analyse des données de séquençage est requise pour les essais en aval. Par conséquent, si le laboratoire qui présente la demande a procédé au séquençage du génome entier de l'échantillon, veuillez fournir dans la requête le numéro d'enregistrement GISAID ou l'identificateur de la base nationale de données génomiques (numéro d'identification de laboratoire du LNM). Si le laboratoire présentant la demande n'a pas déjà fait une analyse de séquençage du génome entier, la DGLNM soumettra l'échantillon à une réaction de séquençage et versera les données de séquençage dans la base nationale de données génomiques et GISAID.

À noter : La DGLNM offre des épreuves distinctes de sensibilité aux antiviraux à des fins diagnostiques (voir ci-dessous).

Pour accélérer la collecte et la déclaration des données de surveillance, veuillez limiter autant que possible la soumission d'échantillons groupés et faire parvenir rapidement les échantillons primaires à la DGLNM. Les échantillons reçus trois mois ou plus après leur prélèvement ne sont pas analysés, sauf si une exception a été négociée avec le chef de section ou son représentant (voir les coordonnées ci-dessous).

Types d'échantillons :

- Échantillons prélevés par écouvillonnage du nasopharynx
- Échantillons prélevés dans la gorge
- Isolats de culture

Pour que la probabilité de propagation du virus soit maximale, les échantillons doivent avoir une **valeur de Ct inférieure à 20** et un volume minimum de 1.0 ml.

Les échantillons et les isolats doivent être expédiés congelés sur de la glace sèche.

On encourage les laboratoires à envoyer chaque semaine jusqu'à 20 échantillons primaires prélevés par écouvillonnage du nasopharynx ou de la gorge ou isolats de culture qui répondent à l'une ou l'autre des conditions suivantes :

1. Échantillons représentatifs des souches circulantes prélevés au début, au sommet ou à la fin d'une vague
2. Échantillons représentatifs des variants ou sous-variants préoccupants nouveaux et émergents
3. Échantillons provenant de personnes dont la maladie est liée à un voyage à l'étranger
4. Échantillons provenant de personnes dont la maladie ne se résorbe pas malgré un traitement antiviral, ou échantillons provenant de contacts qui sont tombés malades par la suite
5. Échantillons obtenus durant les enquêtes approfondies sur des éclosions au sein de populations immunisées

CRITÈRES APPLICABLES AUX ÉCHANTILLONS : épreuves diagnostiques de sensibilité du SARS-CoV-2 aux antiviraux

Si un laboratoire demande des épreuves de sensibilité aux antiviraux à des fins diagnostiques, il doit remplir le formulaire de demande d'épreuves de sensibilité du SARS-CoV-2 aux antiviraux, accessible sur le site du *Guide des services* : <https://cnphi.canada.ca/gts/laboratory/1013>

- **N'utilisez pas ce formulaire pour soumettre des échantillons au programme de surveillance nationale accrue du SARS-CoV-2.**

Pour que la probabilité de culture d'un isolat soit maximale, les échantillons primaires doivent avoir un volume d'au moins 1.0 ml et une **valeur de Ct inférieure à 20**. Les échantillons doivent être expédiés congelés sur de la glace sèche.

ENVOI DES ÉCHANTILLONS À LA DGLNM

Avis d'envoi d'échantillons/de cultures

Veillez remplir le ou les formulaires appropriés et les transmettre par télécopieur ou courriel (nml.irv-ivr.lnm@phac-aspc.gc.ca) à la Section des virus de la grippe, virus respiratoires et coronavirus le jour de l'envoi.

Formulaires de demande

Les renseignements sur le laboratoire et les caractéristiques épidémiologiques des échantillons doivent être communiqués à l'aide des formulaires de demande fournis sur le site du *Guide des services* :

<https://cnphi.canada.ca/gts/laboratory/1013>

Température de transport

Veillez expédier les échantillons congelés sur de la glace sèche. Veillez à ce que les tubes soient bien scellés et recouverts de parafilm.

Échantillons/cultures

Envoyez tous les échantillons ou cultures dans des tubes de 2 ml stériles, faits de polypropylène et munis d'un bouchon à vis (avec joint en anneau). Plusieurs tubes peuvent être soumis pour fins d'analyse si nécessaire. N'envoyez pas d'échantillons dans des flacons de type bijou ni dans des tubes de verre. De plus, l'expédition des échantillons ou cultures doit se faire conformément au *Règlement sur le transport des marchandises dangereuses*.

- Échantillons primaires : UN3373 – matière biologique, catégorie B
- Isolats de culture : UN2814 – matière infectieuse pour l'homme

Adresse

Section des virus de la grippe, virus respiratoires et coronavirus

Laboratoire national de microbiologie

Centre scientifique canadien de santé humaine et animale

1015, rue Arlington

Winnipeg (Manitoba) R3E 3R2

nml.irv-ivr.lnm@phac-aspc.gc.ca

PERSONNE-RESSOURCE

Pour toute question en lien avec l'expédition, la sélection des échantillons primaires, les techniques de laboratoire utilisées dans l'identification des souches et le diagnostic, ainsi que les résultats relatifs aux échantillons envoyés, adressez-vous directement à :

Dre Nathalie Bastien

Section des virus de la grippe, virus respiratoires et coronavirus

Laboratoire national de microbiologie

Centre scientifique canadien de santé humaine et animale

1015, rue Arlington

Winnipeg (Manitoba) R3E 3R2

Téléphone : 204-789-6047

Télécopieur : 204-789-2082

Courriel : Nathalie.bastien@phac-aspc.gc.c